


**Cfdt:**

# SYNDICALISME HEBDO

## CHIMIE ENERGIE

CAOUTCHOUC • CHIMIE • INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES • PAPIER-CARTON • PÉTROLE • PHARMACIE • PLASTURGIE • VERRE

### SOMMAIRE

1 &amp; 2

**ARC mon réseau militant**

3 CHIMIE :

**La CFDT Carbone Savoie fait des choix forts et réussit l'impensable !**

### EDITO

# ENGAGEONS-NOUS !

Le 8 mars prochain, différentes manifestations marqueront pour la 109<sup>ème</sup> fois, la journée internationale de la femme. Au-delà de la symbolique forte de cette journée, cet événement est l'occasion de fêter l'ensemble des conquêtes féministes et des progrès réalisés pour les droits des femmes depuis plus d'un siècle et de les défendre face aux politiques rétrogrades menées aujourd'hui dans certains pays. C'est malheureusement aussi l'occasion de dénoncer les tragédies dont sont toujours victimes les femmes partout dans le monde, accentuées par les guerres et la montée du fondamentalisme religieux.

C'est aussi un moment pour s'interroger sur la place des femmes dans notre société. Si elles représentent plus de la moitié de la population, force est de constater que l'égalité est bien loin d'être acquise partout. Le poids de religions, qui ont fondé nos sociétés depuis leur origine reléguant la

femme à un rang inférieur à l'homme, continue de peser fortement encore aujourd'hui sur les comportements et les mentalités. Les femmes conservent trop souvent leur « rôle de mère de famille », dévouées à l'éducation des enfants. La grande majorité des hommes ne participent que peu aux tâches ménagères, même si cela semble évoluer positivement chez les plus jeunes.

Pour la FCE-CFDT, notre participation au combat pour l'égalité se déroule en premier lieu dans l'entreprise. Notre capacité à négocier des accords sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, à faire appliquer les droits, à en conquérir de nouveaux, à lutter contre toutes formes de discrimination et de comportement sexiste, contribue à améliorer la condition féminine et à faire changer les mentalités dans et hors de l'entreprise.

Le monde syndical, la CFDT sont également concernés par cette ques-

tion dans leur structure et leur fonctionnement. Encore trop peu de nos adhérentes prennent des mandats, accèdent aux responsabilités dans l'organisation. Nous devons nous fixer des règles pour imposer la mixité parce qu'elles sont incontournables à la réussite de nos objectifs de parité. C'est ce que nous avons décidé et mis en œuvre pour notre comité directeur fédéral. Et les femmes doivent avoir la volonté de prendre toute leur place dans notre organisation. De par leur sensibilité, leur vision des choses, elles sont indispensables à la réussite d'un projet syndical qui réponde aux attentes de tous les salariés. Le mélange des genres est une richesse pour notre organisation qui, en reflétant au mieux la société, gagnera en crédibilité.

Changer la société, réussir l'égalité est aussi une question de volonté, engageons-nous ! •

#### • SYNDICALISME HEBDO

DU 7 MARS 2019 /

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

FRÉDÉRIC SÈVE /

N° CPPAP 0422 S 05551 /

IMPRIMERIE WAGRAM EDITIONS

8 RUE SALVADOR ALLENDE / 95870 BEZONS

#### • L'HEBDO DE LA FCE

47-49, AVENUE SIMON BOLIVAR /

75950 PARIS CEDEX 19 /

TÉL. : 01 56 41 53 00 /

CRÉDITS PHOTOS : FCE-CFDT



Vous pouvez retrouver et télécharger les articles de l'hebdo sur Internet, site FCE : [www.fce.cfdt.fr](http://www.fce.cfdt.fr)  
e-mail : [fce@fce.cfdt.fr](mailto:fce@fce.cfdt.fr)

# ARC

## MON RÉSEAU MILITANT

**L**a résolution générale adoptée lors du Congrès confédéral de Rennes, en juin 2018, engage notre fédération à mettre en place un véritable droit à l'accompagnement multicanal des militants et collectifs d'entreprises : ARC : Accompagnement Ressources Conseil.

Projet issu d'enquêtes menées lors des précédentes mandatures, l'ARC a pour objectifs d'apporter des solutions concrètes et rapides aux difficultés identifiées sur le terrain. Si nous disposons à tous les niveaux de l'organisation d'une profusion d'outils, il nous faut désormais les mutualiser et les mettre à disposition le plus simplement et efficacement possible de l'ensemble des militants de nos organisations.

Lors du CNC d'octobre 2018, des premiers travaux autour de huit ateliers ont permis de commencer à défricher le contenu de cette partie de la résolution

générale. Un groupe composé de huit représentants d'unions régionales et de fédérations a proposé au Bureau National de janvier 2019 un scénario de déploiement embarquant l'ensemble des organisations dès 2019. Plutôt que d'expérimenter pour généraliser ensuite à tous, la CFTD prend le pari d'expérimenter tous ensemble et d'avancer pour répondre sans attendre, aux besoins exprimés par les militants, grâce à une offre qui n'est ni nouvelle, ni inédite, mais structurée autour d'eux et pour eux.

Pour réussir notre ambition, ne négligeons pas le chemin qu'il nous faut parcourir en termes d'identification et d'agglomération d'outils, d'informations, de communication et de capacité à convaincre toutes les équipes.

Les sections syndicales doivent être les premières bénéficiaires de ce dispositif. Elles sont tout à la fois la cible et la clé de la réussite de l'ARC. •

## A COMME ACCOMPAGNEMENT...

**N**ous parlons ici d'un accompagnement imprégné de proximité, pour lequel nous voulons partager une même définition pour l'inscrire dans une charte et la faire vivre avec des militants formés.

Limité dans le temps et basé sur l'analyse de la situation de la section celui-ci encourage et favorise les évolutions de pratiques.

Le « A » n'est donc pas qu'une réponse à une question, il doit apporter une aide dans le déploiement d'actions-orientations-projets en termes de conduite d'actions revendicatives, de négociations, de structuration du collectif, de pratiques de proximité avec les adhérents et les travailleurs, de développement syndical...

L'accompagnant est un acteur syndical volontaire, identifié et formé au sein d'une équipe syndicale autre que la sienne, qui sera en capacité

- ▶ d'analyser une demande et d'aider à la compréhension d'une situation,

- ▶ d'être « à côté » pour ne pas mener l'action à la place des militants mais les aider à être acteurs et à exercer leur responsabilité,

- ▶ d'éclairer la situation, de permettre la prise de recul des militants, pour poser une analyse partagée de la situation,
- ▶ de donner des clés pour choisir consciemment l'action la plus efficace,

- ▶ d'aider à la prise en main de l'espace « Ressources »,
- ▶ de mettre la section en relation avec les expertises internes ou externes,

- ▶ de déterminer la durée nécessaire de l'accompagnement au regard de la situation, des objectifs, du besoin réel, des outils à déployer, des mises en relation, et de procéder aux ajustements nécessaires,

- ▶ de faire les retours d'expérience indispensables pour l'amélioration de ses pratiques et de l'ARC en général.

L'accompagnant n'a pas réponse à tout. Il est d'abord un généraliste qui sait écouter et analyser un besoin, le reformuler, trouver les interlocuteurs qui conviennent.

Il fait partie d'un réseau animé dans les territoires par les Unions régionales. •

# SYNDICALISME HEBDO

## CHIMIE ENERGIE

### R COMME RESSOURCES...

Le « R » pour ressources, est le volet numérique de cet accompagnement avec la mise en place d'un espace de ressources en ligne : un guichet unique d'accès à des informations pratiques, des contenus mutualisés, pédagogiques, d'aide à l'accomplissement du mandat et aux pratiques syndicales.

Un travail de recensement des supports, outils, appuis externes et tout autre « aide » au militantisme va être mené au sein de la FCE-CFDT.

Un espace également interactif favorisera les échanges entre militants grâce à la mise en place de groupes de discussion avec possibilité de partage de documents.

L'aide à la communication sera aussi un volet important de cet espace

«Ressources» puisque chaque militant pourra recevoir des contenus d'actualité ciblés, accéder au service Réponses à la Carte (RAC) ou encore utiliser un outil d'aide à la rédaction de tracts.

La version initiale sera livrée fin mai 2019 et privilégiera dans un premier temps l'outillage sur les CSE. Son arborescence se veut simple, didactique et intuitive. Elle évoluera au fil de l'eau et des remontées des utilisateurs.

Le lancement de cette version de base se fera via un mailing en direction des élus du personnel préalablement identifiés dans Gasel. Les Syndicats ont une part importante à jouer pour bien répertorier l'ensemble de leurs élus. •

### C COMME CONSEIL...

Le « C » pour Conseil, consiste à structurer une offre d'experts externes autour des besoins des militants sur des questions ponctuelles.

Le sujet sera abordé lors du BN de novembre 2019 mais pour le préparer. Les mois qui viennent seront consacrés à :

- réaliser un état des lieux de la diversité des pratiques des organisations avec avantages, limites, points d'amélioration, facteurs de clé de succès, modalités transférables, ... notamment comprendre à quel(s) besoins répond le dispositif mis en place par l'organisation CFDT et comment cela

fonctionne concrètement,

- examiner le lien avec la prestation CNAS « conseil et expertise »,

- identifier des conseils externes partenaires / prestataires,

- délimiter les champs de l'expertise externe,

- travailler avec chacun des principaux conseils externes pour identifier ce qui est faisable et à quelles conditions,

- identifier et structurer les problématiques politiques et opérationnelles sur lesquelles le BN devra débattre. •

### CÔTÉ FCE...

2019 est l'année de la mise en place du CSE et l'installation dans leur mandat de nouveaux élus. Des incontournables auxquels s'ajoute notre ambition forte de développement. Les militants auront plus que jamais besoin d'être accompagnés. C'est le bon moment pour amorcer l'ARC, tout comme les élections sont un bon moment pour faire du développement.

Pour bien accompagner, mettons-nous à la portée des accompagnés, ne faisons pas à leur place mais aidons-les à s'émanciper en faisant avec eux. Prenons le temps d'interroger le fonctionnement de chaque collectif, de recenser son nombre d'adhérents, son rapport aux salariés, bref d'améliorer toutes nos pratiques syndicales.

L'accompagnement CFDT que nous

voulons ne s'applique pas qu'au «A» de l'ARC mais aux 3 lettres de l'acronyme. Ce n'est pas un dispositif, c'est une démarche globale et multicanale favorisée par la mise en réseau de tous.

Un pilotage confédéré veillera au bon déroulement du projet, à son évaluation, à ses évolutions.

Notre 1<sup>er</sup> rendez-vous aura lieu les 11 et 12 avril prochains à l'occasion de notre CDF. Béatrice Lestic, en charge de l'ARC à la Confédération, viendra présenter le concept et débattre avec nous. Pour la FCE, Pierrette Goeller et Emmanuel Terrier auront la charge de mener à bien ce projet. Ils participeront eux aussi à ce débat. •

#### EN BREF

#### VOS INTERLOCUTEURS FÉDÉRAUX

**Pierrette GOELLER**,  
Secrétaire Fédérale en charge  
du pilotage stratégique du  
projet ARC



**Emmanuel TERRIER**, chargé  
de mission en charge du  
pilotage opérationnel du projet  
ARC



Missionnés par l'Exécutif Fédéral, Pierrette et Emmanuel sont en charge de la bonne mise en place de ce projet au sein de l'ensemble de nos instances FCE.

## EN BREF

CDF DES 7 ET  
8 FÉVRIER 2019  
POLITIQUE  
DES RESPONSABLES

**L**e comité directeur fédéral a débattu, une nouvelle fois, de la politique des responsables. Michael Neel a quitté ses fonctions de secrétaire général du Syndicat Haute-Normandie, et a également démissionné du CDF après six années de mandat. Le Syndicat a proposé à l'élection du CDF la candidature de **Romuald Fontaine**, qui a été élu. **Alexandra Relof** va quitter ses fonctions de directrice d'Idéforce. C'est **Joana Kerly**, membre de l'exécutif, qui reprend le poste, avec une nouvelle répartition de ses activités fédérales, mais qui conserve, notamment, la prise en charge de la politique de formation et le suivi de la branche Verre. **Pierrette Goeller** a été élue à l'exécutif. Elle aura en charge le suivi politique du développement, de l'organisation, ainsi que la branche Caoutchouc. Enfin, **Bruno Carraro** a (à nouveau) été ratifié comme délégué fédéral en charge de la formation syndicale. Nous leur souhaitons à toutes et tous une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions. •

## CHIMIE

## LA CFDT CARBONE SAVOIE FAIT DES CHOIX FORTS ET RÉUSSIT L'IMPENSABLE !

**C**arbone Savoie (400 salariés) fournit les usines d'aluminium du monde entier en produits carbone et graphite. En 2015, un important retournement de conjoncture conduit Rio Tinto, son actionnaire, à enclencher un désengagement de ses activités en France. La fermeture de Carbone Savoie est envisagée.

L'équipe CFDT, menée par son DSC Jean-Luc Pozzalo, a alors fédéré les salariés pour s'opposer à la fermeture et trouver un repreneur. En s'appuyant sur ses experts, sa délégation, la Fédération et la Confédération, la CFDT a obtenu des engagements forts de Rio Tinto et du repreneur, Alandia Industries. Grâce cette mobilisation, tout plan de sauvegarde de l'emploi est écarté et une

enveloppe de 31 millions d'euros d'investissement sera versée pour moderniser Carbone Savoie.

Aujourd'hui, Alandia Industries a respecté tous ses engagements et a imposé des changements stratégiques, culturels et organisationnels majeurs, qui se sont avérés payants. L'équipe CFDT n'y était pas du tout préparée et a dû rapidement choisir entre accompagner ces changements en protégeant l'intérêt des salariés ou s'y opposer, par principe.

La section CFDT a notamment obtenu un accord d'investissement très favorable (+3000€), la mise en place de départs anticipés à la retraite, un maintien des efforts de R&D, l'embauche de plus de 30 jeunes en 3 ans, un investissement stratégique

de 15 millions d'euros dans un four de cuisson. L'entreprise a repris le chemin de la croissance industrielle. Elle est financièrement plus solide. Carbone Savoie est passé d'un chiffre d'affaires en 2016 de 62 à 119 M€ en 2018 avec un EBITDA positif de 14,2 M€. Carbone Savoie vient tout juste de remporter le prestigieux Prix Ulysse, qui récompense le meilleur retournement d'entreprise de l'année. Cela montre le travail fourni par l'ensemble du personnel depuis ces trois dernières années. C'est aussi le résultat des efforts fournis par une équipe CFDT qui a su obtenir de grandes avancées sociales et faire infléchir les revendications exagérées de la direction ! •

## POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

## QUOI DE NEUF SUR LA PPE ?

**L**a programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) a été enfin publiée dans son intégralité le 25 janvier par le gouvernement. La PPE fixe les priorités d'action des pouvoirs publics pour atteindre les objectifs de la politique énergétique. Il est à noter que, préalablement à l'adoption de cette PPE, une « petite loi énergie » sera débattue au Parlement afin d'acter certains changements d'orientation. Tout d'abord, le gouvernement entend inscrire dans la loi l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050, en lieu et place du facteur 4 (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre). Il sera nécessaire de bien préciser dans le texte la définition de la neutralité carbone. Dans le même temps, cette petite loi reverra à la baisse l'objectif de réduction

de la consommation d'énergie à 17% en 2030 au lieu des 20% prévus à ce jour. Un accent sera mis sur la consommation des énergies fossiles, dont l'objectif de baisse sera porté de 30 à 40% en 2030. Dernier changement à inscrire, le report de l'objectif de part du nucléaire à 50% de la production d'électricité en 2035 au lieu de 2025.

S'agissant de la PPE, on peut noter quelques évolutions. Si l'arrêt à terme des centrales charbon reste un objectif, le gouvernement se montre ouvert à l'étude du projet alternatif de conversion à la biomasse de la centrale EDF de Cordemais, la situation du site du Havre étant plus incertaine. Cette inflexion du gouvernement en faveur d'ECOCOMBUST sera-t-elle inscrite dans le décret final de la PPE? Pour sa part, la FCE-CFDT souhaite que le

projet se poursuive afin de démontrer sa faisabilité.

Autre changement, la PPE revient à la baisse les objectifs en matière de gaz renouvelable, dont la part est ramenée à 7% de la consommation de gaz en 2028, afin de maîtriser l'enveloppe budgétaire. La FCE-CFDT est favorable à des appels d'offre plus ambitieux en matière de biogaz, ce qui faciliterait la baisse des coûts grâce à l'effet volume et consoliderait la filière.

De la même façon, les ambitions en matière d'énergies marines renouvelables, notamment l'hydrolien, paraissent trop timides, alors que la France dispose d'un potentiel important dans ce secteur. Le gouvernement est-il prêt à revoir sa copie ? •